

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 22 février 2022
19 heures 00

Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20220224-002824-DE
Date de télétransmission : 24/02/2022
Date de réception préfecture : 24/02/2022

GF/EB

N° 002824

Direction générale
des Services -
Convention de
soutien à l'ingénierie
de la Banque des
Territoires au
programme « Petites
Villes de Demain »
entre le Département
de Vaucluse, la
communauté des
communes du Pays
d'Apt Luberon et la
ville d'Apt.

Affiché le :

VOTES POUR : 31

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

Le mardi 22 février 2022 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le mercredi 16 février 2022, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de Véronique ARNAUD-DELOY, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : Mme Véronique ARNAUD-DELOY (Maire), M. Jean AILLAUD (1er adjoint), Mme Emilie SIAS (2ème adjoint), M. Cédric MAROS (3ème adjoint), Mme Gaëlle LETTERON (4ème adjoint), M. Frédéric SACCO (5ème adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (6ème adjoint), M. Yannick BONNET (7ème adjoint), Mme Sylvie TURC (8ème adjoint), M. Patrick ESPITALIER (9ème adjoint), M. Jean-Louis CULO (Conseiller municipal), M. André LECOURT (Conseiller municipal), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller municipal), Mme Brigitte BENOIT DE SOLLIERS (Conseillère Municipale), Mme Sabrina HARCHACHE (Conseillère Municipale), M. Denis DEPAULE (Conseiller municipal), M. Stéphane REBAUDI (Conseiller municipal), Mme Dominique SANTONI (Conseillère Municipale), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), Mme Amélie LEBRETON (Conseillère Municipale), M. Dominique THEVENIEAU (Conseiller municipal), M. Rémi ROLLAND (Conseiller municipal), M. Christophe CARMINATI (Conseiller municipal), Mme Céline CELCE (Conseillère Municipale), M. Henri GIORGETTI (Conseiller municipal), M. Jean-Marc DESSAUD (Conseiller municipal), Mme Céline RIGOUARD (Conseillère Municipale)

ONT DONNÉ PROCURATION : M. Pierre DIDIER (Conseiller municipal) donne pouvoir à Mme Véronique ARNAUD-DELOY (Maire), M. Elhadji NDIOUR (Conseiller municipal) donne pouvoir à M. Patrick ESPITALIER (9ème adjoint), M. Nathan SAIHI (Conseiller municipal) donne pouvoir à Mme Dominique SANTONI (Conseillère Municipale)

ABSENTS : Mme Julie BOVAS (Conseillère Municipale), Mme Célia BARBIER (Conseillère Municipale)

La séance est ouverte, M. Yannick BONNET est nommé(e) Secrétaire.

Mme le Maire rappelle que la commune d'Apt est inscrite dans le programme « Petites Villes de demain ». La convention d'adhésion a été signée le 12 mai 2021, entre l'État, La Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon et la ville d'Apt.

Le programme « Petites Villes de Demain » (PVD) est un programme national qui vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentours, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement. Le programme a pour objectif de renforcer les moyens des villes et leurs intercommunalités de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralités pour bâtir leurs projets de territoire jusqu'à 2026.

Dans ce cadre, la Banque des Territoires mobilise 200 millions d'euros sur 6 ans, ces aides sont destinés à financer l'expertise et l'ingénierie du programme PVD.

Le Département de Vaucluse a signé une convention de partenariat avec la Banque des Territoires le 12/04/2021 afin que les communes, ayant intégré le programme « Petites Villes de demain », puissent bénéficier du financement des études. Ce dispositif doit permettre aux communes inscrites dans le programme « Petites Villes de Demain » de bénéficier de subventions à la fois de la Banque des Territoires et du Département de Vaucluse à hauteur de :

- Pour la Banque des Territoires : 10 à 50 % du cout TTC des études
- Pour le Département : à hauteur de 10 % plafonnée à 5 000 € par étude.

Trois études ont été déterminées pour permettre la rédaction du projet de territoire :

- Etude à la définition d'un projet culturel de territoire
- Etude mobilité pour développer le réseau Mobily
- Etude sur les équipements sportifs et les besoins du territoire

Ces études donneront lieu à des devis et l'annexe jointe à cette délibération sera complétée ultérieurement. Elle sera par ailleurs appelée à être modifiée selon les besoins qui seraient exprimés par nos partenaires pour la rédaction du projet du territoire.

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu la Décision n° 1012 du 16 mars 2021 approuvant la signature de la convention d'adhésion de la Commune d'APT au programme Petites Villes de Demain,
Considérant que le Conseil Départemental de Vaucluse propose de conventionner afin d'adosser l'ingénierie mentionnée ci-avant à un dispositif de financement pouvant atteindre 50 % de la dépense TTC en partenariat avec la Banque des Territoires.

**LE CONSEIL MUNICIPAL
A L'UNANIMITE**

Accusé de réception en préfecture

084-218400034-20220220-APPROUVE-DE

Date de télétransmission : 21/02/2022

Date de réception préfecture : 24/02/2022

APPROUVE la signature de la convention d'attribution du soutien à l'ingénierie de la Banque des Territoires au programme « petites Villes de Demain » entre le Département de Vaucluse et la ville d'Apt et la communauté des communes du Pays d'Apt Luberon

AUTORISE Mme le Maire à signer ladite convention

AUTORISE Mme le Maire à signer tout document nécessaire aux demandes de financement dans le cadre de ladite convention,

POUR EXTRAIT CONFORME

**LE MAIRE
Véronique ARNAUD-DELOY**

